

« Quelle école pour les nomades ? »

Personnes ressources invitées :

- Laurence Philippon, Présidente de l'association ETAR ;
- Luc Federmeier, président de l'association « Il était une fois dans l'Oued » ;
- Daniel Verdier, responsable du CASNAV¹ 30 (IA du Gard) ;
- Emmanuel Fabre, chargé de mission au sein du CASNAV 66 (IA des Pyrénées Orientales), coordonnateur du réseau d'enseignants pour la scolarisation des enfants non sédentaires ;
- « Payou » Baptiste, président des communautés gitanes et tsiganes du Languedoc-Roussillon ;
- Christian Garrel, conseiller pédagogique départemental pour l'éducation musicale et la danse artistique ; professeur en médiation artistique et culturelle à l'université de Nîmes-Vauban (modérateur et rédacteur de cette synthèse²)

Daniel Verdier : Etat des lieux pour l'éducation nationale.

De quoi, de qui parle t-on lorsqu'on emploie le terme « nomade » ?

Le qualificatif est à la mode dès lors qu'on évoque la mobilité de nos outils modernes de communication. Concernant les personnes, nous retiendrons ici le concept d'endo-étranger c'est-à-dire d'« étranger de l'intérieur ». Le CASNAV dispositif régi par l'éducation nationale, se préoccupe de la scolarisation, sur le territoire français, des « enfants du voyage », et plus généralement de celle des enfants non-sédentaires, c'est-à-dire qu'à l'inverse de l'Union Européenne, il ne retient pas de critères ethniques.³

Comment articuler « nomadisme » et « scolarisation » ? N'y a-t-il pas un paradoxe à vouloir traiter « scolairement » les profondes différences et diversités multiples des personnes non-sédentaires ?

Depuis le 25 avril 2002⁴, un texte de l'éducation nationale s'engage en direction des enfants ayant un « besoin éducatif spécifique ». Les enfants « du voyage » en font partie au même titre que les enfants précoces, migrants ou ceux ayant un handicap.

L'objectif annoncé est l'intégration de ces enfants dans les classes traditionnelles qui leur permettra de se relier, de s'enrichir socialement, de se développer et préparer leur futur développement, par les apprentissages.

¹ Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage.

² L'objectif de cette synthèse est de saisir les éléments pragmatiques ou réflexifs des échanges qui pourraient engager à approfondir et nuancer le champ problématique : nomadisme / scolarisation.

³ Cf. le dossier n°30 d'octobre 2007, du Service de Veille scientifique et technologique : « La scolarisation des Roms en Europe, éléments de réflexion et analyse comparative » (<http://www.inrp.fr/vst>)

⁴ Cf. Bulletin Officiel de l'éducation nationale n°10 du 25 avril 2002 (<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/special10/texte.htm>)

Des aménagements sont examinés souvent au cas par cas (enseignant ou agent spécialisé, partenariat associatif, scolarisation à temps partiel...)

Le cadre est celui du droit à la scolarisation, assorti de son caractère obligatoire à partir de 6 ans. Dans les faits, la scolarisation des enfants non-sédentaires est inégale selon le type d'école.

A la maternelle, bien qu'en progression, elle est encore irrégulière : elle n'est pas obligatoire, Moyenne Section comprise ; elle ne fait pas de sens voire suscite inquiétude ou angoisse chez les parents voyageurs.

A l'école élémentaire, c'est là que l'on constate la plus grande fréquentation : les parents sont incités, par l'importance qu'ils donnent aux apprentissages instrumentaux fondamentaux, notamment la lecture et l'écriture.

On peut distinguer 3 types de dispositifs : dans l'enceinte scolaire ; par le CNED⁵ ou grâce à un « camion-école » issu d'un partenariat entre une association (achat et maintenance du camion) et l'éducation nationale (poste d'enseignant itinérant).

Au collège, les ruptures sont fréquentes car les élèves adolescents sont très vite propulsés dans des responsabilités d'adulte. Les classes de SEGPA⁶ ou le camion école permettent encore le maintien d'une scolarisation mais en cas d'absence de personne physique référente comme dans l'enseignement à distance (CNED), c'est bien souvent l'échec.

Difficultés et perspectives :

Les freins sont souvent en amont des problèmes structurels ou pédagogiques dans les établissements scolaires : résistance et fermeture chez les gens du voyage ou chez les élus.

Par exemple, la loi Besson qui prescrit l'accueil des non-sédentaires notamment en leur réservant une aire spécifique dans chaque commune, est loin d'être mise en œuvre dans notre département. Sur 20 terrains d'accueil déclarés dans le Gard, il n'en existe réellement que 2 en fonctionnement! Plus encore, cette loi pourvoit à un effet pervers car elle donne aux maires la possibilité d'exclure les non-sédentaires de leur commune, dans la mesure où ils ne sont pas installés sur ces aires déclarées. Autant de raisons qui poussent au campement sauvage, plaçant les voyageurs dans une situation d'errance et d'expulsion imminente par les forces de l'ordre.

Comment avec cela, tisser les liens de confiance et poser les repères nécessaires à la construction de tout apprentissage ?

D'un côté comme de l'autre le problème est bien souvent réduit au stéréotype du groupe (les « Gadjo », les « Roms »...). Une solution ne passerait-elle pas plutôt par une approche différenciée et un rapport à l'individu ?

⁵ Centre National d'Enseignement à Distance

⁶ Sectin d'Enseignement Général et Préprofessionnel Adapté

Emmanuel Fabre : L'expérience des Pyrénées Orientales, une exceptionnelle implication associative et institutionnelle.

L'expérience du camion-école des années 80 (partenariat entre l'inspection académique des PO et l'association « A7 »), forte d'une présence permanente allant bien au-delà du seul accompagnement scolaire, s'est institutionnalisée voilà 10 ans. Elle est passée du concept d'« école des voyageurs pour les voyageurs » à celui de « passerelle pour l'école ».

Il ne s'agit plus de camion itinérant mais d'un réseau de 7 enseignants spécialisés, nommés dans les écoles sur des postes de soutien scolaire et d'1 coordonnateur.

Les apprentissages de l'enfant sont au cœur du dispositif. Le réseau mise à la fois sur la rapidité de la prise en charge (prise de contact dès qu'une installation est localisée y compris de manière sauvage) et sur l'esprit de cette prise en charge : non pas une scolarisation pour être seulement en règle et recevoir les allocations familiales mais pour permettre aux enfants de maîtriser le lire / écrire qui leur permettra au moins d'éviter les mauvais engrenages : incommunicabilité, méfiance, exclusion socio-professionnelle, etc.

Le travail de médiation en amont de la prise en charge consiste donc à aider les parents à changer leur regard sur l'école : un lieu qui selon leur expérience d'élève, asservit plus qu'il n'émancipe puisqu'au bout du compte ils n'y ont appris rien de bien nécessaire pour se débrouiller dans la vraie vie.

En même temps, une fois que la confiance est à nouveau donnée à l'école par les parents, il faut que celle-ci change son regard sur les gens du voyage. Le travail de médiation pourrait largement continuer dans l'autre sens car l'enseignant de la classe où est scolarisé un enfant du voyage n'est pas toujours prêt à adapter les attentes qu'il a de ses élèves. Par exemple, stigmatiser une déficience au niveau des outils ou des codes socio-langagiers non seulement n'engagerait pas les apprentissages à cet endroit, mais les bloquerait dans de nombreux domaines en même temps que la confiance nécessaire pour apprendre.

Il serait malhonnête de prétendre à une quelconque valeur-ajoutée en termes d'apprentissages sans vouloir se donner les moyens d'une médiation soutenue et d'un accompagnement pédagogique proche et fréquemment réfléchi en équipe. Ainsi, lorsqu'au collège les problèmes de l'adolescent sont exacerbés du fait de la soif d'appartenance au groupe (la non-maîtrise des codes culturels ou langagiers exclut et rend honteux) la solution n'est surtout pas de passer par le CNED. C'est pourtant souvent ce confort qui est malheureusement choisi aux dépens du collégien. Les parents sont en règle face à l'administration, il suffira de faire faire les devoirs par quelqu'un de la famille et peu importe si ce n'est pas l'enfant déclaré. L'établissement scolaire sera débarrassé des problèmes complexes que posait le collégien et considérera qu'ils se résolvent bien quelque part....

Les questions suite aux présentations de Daniel et Emmanuel :

Question: L'école parle de « besoin éducatif spécifique », pour certains élèves mais ne devrait-elle pas poser les choses dans l'autre sens, en partant du principe que chaque élève a des besoins particuliers auxquels l'école devrait pouvoir répondre en s'adaptant ? Des expériences en termes d'écoles alternatives, ne montrent-elles pas que c'est possible ?

Daniel : Justement c'est dans ce sens que va le texte de 2002. Ca peut paraître comme une timide avancée mais au regard du poids d'une institution comme l'éducation nationale, c'est un pas énorme !

Question : Des parents du voyage, quand on connaît leur rejet des règles de discipline des sédentaires , le souci de leur indépendance, peuvent-ils vraiment être en attente vis-à-vis de l'école, cet endroit où on va apprendre à lever le doigt ?

Daniel : Attention, il n'existe pas une mais plusieurs écoles ! Ce n'est pas parce que l'école de ma jeunesse ou celle de mon quartier a fonctionné de telle ou telle manière que c'est généralisable.

Christian : « apprendre à lever le doigt », me semble soulever quelque chose de fondamental. Il se trouve que nous tous qui participons à cette table ronde nous avons intégré des codes sociaux en ce qui concerne la prise de parole. Certains par exemple ont identifié que j'avais de manière implicite pris le rôle du distributeur de parole pour légitimer et encourager des interventions qui sans cela n'auraient peut-être pas eu lieu et pour en même temps, rappeler le partage de cette parole à ceux qui n'ont pas besoin d'être encouragés pour la prendre. Eh bien, si on y regarde de plus près il y a eu tout un jeu de codes (interpellation du regard, signe de la main, etc...) pour signifier que j'avais enregistré la demande puis pour donner le feu vert à telle personne après avoir ponctué l'intervention de la précédente.... Et ces codes, ils ont bel et bien été appris quelque part, sans doute d'ailleurs pour une bonne part à l'école. Sauf qu'ils l'ont été la plupart du temps de manière implicite.... Lorsqu'une personne étrangère débarque au milieu de ces codes on a 2 cas de figure. On peut la laisser patauger pour y accéder (après tout, diraient certains, c'est ce que nous avons fait nous, des années durant, et on ne va pas perturber tout le monde pour cette espèce de « retardataire »). On peut aussi avoir le souci de lui faire une place, de l'accueillir, de lui permettre de s'intégrer le plus rapidement possible. Dans ce 2^{ème} cas, on va se préoccuper de ce qui peut la mettre mal à l'aise, et on va essayer de lui rendre plus lisibles les règles du jeu. Et c'est exactement l'objet du métier de pédagogue : débusquer l'implicite qui n'est pas accessible à l'apprenant, puis inventer des outils qui le lui rendront explicite. A ce moment là, on va peut-être réaliser à quel point nos codes habituels sont parfois des dogmes alors qu'ils pourraient être déclinés différemment. Ainsi, on voit bien que la règle du « doigt levé » devient un postulat de la maternelle à l'université alors qu'elle n'est qu'un étayage parmi tant d'autres pour surtout permettre l'écoute collective d'une parole individuelle. On substitue souvent une finalité, à l'outillage pour y parvenir. Le regard du nouvel arrivant, pourvu que nous cherchions vraiment à l'accueillir, est notre chance, en ce sens qu'il nous engage à repenser nos codes implicites et parfois même nos dogmes aliénants.

Payou : Donner les codes, c'est bien ça le travail ! Mais pour entrer dans ce travail il faut vraiment avoir le désir d'accueillir celui qui arrive au milieu de ces codes. Le problème, c'est que par exemple, accueillir la communauté gitane, cela ne fait bien souvent pas partie des priorités. Alors comment on s'en sort ? Sur Alès en bonne partie grâce à un réseau d'acteurs sociaux et de directeurs d'école convaincus, on est arrivé à scolariser 80% des enfants gitans ! Ca veut dire du contact en permanence, de personne à personne, et beaucoup d'attention à chaque cas individuel. Et ça, même si on est loin d'avoir un « bac + 2 ou 3 » comme moi, on peut l'apprendre et être efficace pour les jeunes gitans, pourvu qu'on en ait vraiment le désir.

Luc soulève le problème de l'appropriation par les enfants gitans des codes, des règles, des valeurs de l'école par les enfants gitans. Les acteurs du système scolaire souhaitent leur épanouissement à travers une intégration réussie. Or, il demeure un paradoxe : à trop s'y adapter elle risque d'être stigmatisante pour eux et les éloigner de leur famille... Ne reste-t-elle pas l'école du « gadjo » ?

Question : Finalement, quand des enfants du voyage rencontrent des gens comme ça, n'ont-ils pas envie eux-mêmes de poursuivre l'école et devenir enseignant ?

Payou : Petits oui, mais quand ils grandissent ça se complique. Ils réalisent qu'ils faut qu'ils choisissent leur camp, que s'ils continuent dans un sens ils vont devenir Gadjo et que c'est une autre exclusion qui les attend.

Question : Je pense soudain aux centres de loisirs. Ils permettent un apprentissage du vivre ensemble, donc des codes sociaux dont nous avons parlé tout à l'heure, de manière moins contrainte, plus ludique. Les parents voyageurs sont-ils demandeurs ? Y a-t-il des acteurs ou des dispositifs qui pourraient les y orienter ?

Payou : On a quelques cas de fréquentation sur Alès mais c'est encore peu significatif.

Emmanuel : En fait il n'y a pas vraiment de demande vers les centres de loisirs. Au contraire la demande des parents porte plutôt sur l'accès à la lecture, le passage par un apprentissage solide, donc contraint comme à l'école. Là, ils font du sens. Mais les centres de loisirs, je ne crois pas qu'ils saisissent...

Question : Je m'occupe du soutien scolaire à Nîmes dans le quartier du Mas de Roman pour les enfants du voyage de l'aire de St Cézaire. Je suis très inquiet pour les 10-12 ans que je reçois. Ils ont un niveau de lecture catastrophique. Ils déchiffrent à peine. Ce qui est préoccupant c'est qu'à cet âge, ils vont très vite basculer dans la vie adulte. Comment pourront-ils faire pour les démarches quotidiennes et administratives de base ?

Représentante de La Fédération Léo Lagrange : Dans de nombreux centres Léo Lagrange, des dispositifs d'accompagnement pédagogique ont été développés pour que ces jeunes-là puissent créer leur entreprise. Et ça marche. Quand on examine leurs compétences, on s'aperçoit qu'ils en ont beaucoup, surtout dans les savoir-faire pour le commerce qu'ils pratiquent largement mais à la marge. Notre travail consiste alors à partir de ces points de force pour les encourager à régulariser leurs activités.

Dans un deuxième temps ils comprendront concrètement pour eux la nécessité de s'améliorer pour la lecture. Nous, on en est persuadé qu'être illettré c'est catastrophique mais il faut peut-être à la fois les accompagner dans des démarches où ils en auront effectivement besoin et attendre qu'ils nourrissent alors de nouvelles raisons pour eux d'apprendre vraiment à lire.

Commentaire : C'est un peu comme l'erreur qu'ont commise bon nombre d'ONG en Afrique. On anticipe sur le désir des gens. On arrive pour leur apporter des tas de choses avec notre façon de penser et notre culture de l'écrit, rationnelle, structurée et tout ça... C'est une approche fautive ! Eux, ils pensent le monde avec une culture orale, avec un rapport au temps complètement différent et nous justement on ne prend pas le temps de d'abord comprendre comment ils fonctionnent. C'est seulement après ça qu'on pourrait mieux savoir ce qu'il serait vraiment bon de leur apporter...

Pistes de réflexion issues de la présentation de Luc ⁷ :

Il faut rappeler dans le cas des Touaregs de l'Aïr au Niger, que l'école au départ c'était d'abord l'école de l'occupant colon. Leur premier souci était d'y échapper sous peine d'être arrachés à leur milieu et bien souvent servir les intérêts de l'armée française.

On mesure le chemin parcouru pour qu'un projet d'école à Galelo, où de plus on apprendrait le Français, retrouve tout son sens!

Les freins majeurs :

- Le Niger est un des états les plus pauvres du monde et sort, notamment dans le Nord, d'une guerre civile encore à fleur de peau.
- La présence d'uranium qui apporte des devises à l'état et aux communes (AREVA est sur l'affaire depuis les années 60) suscite une convoitise qui peut faire basculer les moralités les plus saines.

Les points de force :

- Réflexif et sensible : Le projet est initié par les Touaregs eux-mêmes, et poursuivi par des personnes comme Luc Federmeyer ou Mohamed Akotey, qui tissent du lien entre les cultures française et touarègue dès lors qu'il favorise le développement durable, humain, sensible, vivant, en n'opposant surtout pas les éléments culturels de manière binaire (sédentaire / nomade ; moderne / traditionnel ; économique / social ; rationnel / poétique ; rural / urbain, etc.) mais en les conjuguant et en laissant opérer les choix par une sorte de processus de métissage.
- Institutionnel : Il est fondé institutionnellement, notamment sur les programmes scolaires du Niger, avec un rapport coopératif et inventif à la loi.
- Pragmatique : C'est à la fois une école « qui voyage » (outillage et mobilier transportables) tout en ayant des ancrages « en dur », repères qui la fonde, la légitime, la valorise.
- Fédératif : L'association n'est pas close sur elle-même mais incite à ce que l'on s'approprie sa démarche, son expérience (lien avec une trentaine d'associations

⁷ Voir en annexe la présentation de l'association « Il était une fois dans l'Oued » et du film « A l'école nomade ». Site : <http://amaniman.free.fr> ; contact Luc Federmeyer : lucfedermeyer@free.fr

qui s'occupent de la scolarisation des enfants nomades au Nord du Niger) et s'inscrit ainsi dans une démarche fédérative.

- Communicationnel : Les enjeux ou les modalités de soutien sont très facilement lisibles par le sympathisant voire le donateur potentiel (exemple : 120 € de don dans une soirée de présentation du film « A l'école nomade » c'est le salaire mensuel d'un instituteur).
- Pédagogique et expérimental : Voilà un exemple saisissant de réussite scolaire là où on pourrait ne pas s'y attendre vu les conditions tout de même compliquées ! Que s'est-il passé pour qu'à leur arrivée au collège d'Agadez les enfants de Galélo soient à ce point des élèves brillants ? Les enseignants ne semblent pas développer une pédagogie particulièrement innovante. Les enfants ne sont visiblement pas plus intelligents qu'ailleurs. Tous ont apparemment nourri une motivation extrêmement forte, conscients, eux et tout leur entourage, de la formidable chance que représente l'école pour leur développement et celui de leur communauté. Il semble que nous nous rapprochions des pédagogies institutionnelles ou coopératives (Fernand Oury, Célestin Freinet) où la réussite d'un seul est aussi celle de tous et où la réussite de tous profite à chacun. Mais il n'a pas été question, comme dans ses dispositifs pédagogiques d'un cadre d'échanges, de réflexion commune qui fonde démocratiquement une telle motivation...

Peut-être y a-t-il également un puissant facteur motivationnel en la parole seconde que constitue l'œuvre de Luc. C'est-à-dire que le film travaille comme un méta discours devant eux et devant le monde. Il met à distance le parcours des apprenants, leur permet d'analyser mais de manière sensible voire poétique, de confirmer, de valoriser leurs progrès, en même temps qu'il atteste de leurs expériences vivantes.

Il ne s'agit plus d'apprentissages scolaires au sens étroit du terme mais d'un formidable accompagnement à faire du sens sur ces apprentissages, du sens social, du sens humain, bref à les refonder sur un processus vivant d'humanisation.

- Sociétal : Tout en procédant de la cohésion du groupe ou de la communauté et de la différence qui fait la valeur de chaque individu, nous ne chutons ni dans le communautarisme ni dans l'individualisme. Nous échappons aux schémas classiques de la conservation des bénéfices / connaissances (essentiellement au profit de l'individu chez les uns, ou du groupe pour les autres). La dynamique de réussite des enfants touaregs circule, elle est par essence contagieuse ! Preuve en est le déplacement du regard des enfants de Ménilmontant (ou d'ailleurs) dès lors qu'ils croisent leur élan généreux vers les apprentissages, leur rapport désirant et créatif au savoir, comme une promesse vivante de leur être en devenir.

Pistes de réflexion issues de la présentation de Laurence⁸

L'école dont il est question était déjà en fonctionnement depuis 2002 avant l'arrivée de l'association ETAR. Elle se trouve au Mali, à Taboye à 70 Km à l'ouest de Gao, au bord du fleuve Niger. Les enfants tamasheqs⁹ y passent l'année scolaire tandis que leurs familles font pâturer les troupeaux à au moins 100km de là. A la différence de Galelo, leurs enseignants ne sont pas touaregs...

Il s'agit pour l'association ETAR en s'appuyant sur son expérience du centre culturel d'Adjelhoc, à 450 km au nord de Gao, d'accompagner la scolarisation des enfants tamasheqs et de lui donner un sens social (travail qui est réalisé à Taboye par l'association « l'école des sables » à Bordeaux)

Elle évitera plusieurs difficultés identifiées dans cette région du nord-Mali :

- A l'école, les enfants touaregs doivent à la fois apprendre à lire et écrire, mais aussi à parler le français. Les parents, parlant tamasheq seulement, ne peuvent pas souvent suivre leur scolarisation. De plus, les enseignants étant rarement tamasheq, il est difficile de mettre en place une pédagogie efficace et propice à l'apprentissage.
- Les effectifs des classes sont très élevés les 3 premières années ; puis ils chutent considérablement (10/80 arrivent au collège). Ceci est dû à la perception de l'utilité de l'école ; qui ne semble pas être ancrée encore. En ce qui concerne la scolarisation des filles, le mariage « précoce » est un facteur inéluctable.
- Socialement, les jeunes touaregs ne se sentent pas totalement bergers de brousse, ni citoyens maliens. Ils deviennent des proies faciles pour « la route du trafic », parfois le seul endroit où ils trouvent leur place.

D'où l'importance de travailler sur le sens de l'apprentissage, d'accompagner cette scolarisation et de convaincre qu'un des meilleurs investissements à faire pour l'avenir est peut-être l'éducation des enfants.

Les points de force :

- Le centre culturel d'Adjelhoc et toute son expérience, basée notamment sur l'apprentissage et le partage d'un savoir-faire concret (artisanat, informatique) ; la pratique artistique (école de musique) ; la valorisation de la connaissance et du savoir (bibliothèque, recherche documentaire au service des démarches quotidiennes)
- Le soutien permanent grâce à une forte présence des membres de l'association à Adjelhoc, c'est-à-dire un important engagement humain.
- Des correspondant locaux investis et de confiance : Abinadje Ag Abdallah, Maire de la commune d'Adjelhoc et Ibrahim Ag Assarid, directeur de « l'école des Sables à Taboye »).

⁸ Voir en annexe la présentation de l'association ETAR (www.etoile-touareg.org ; contact : Laurence Philippon ; etar@free.fr)

⁹ tamasheq = touareg. Nous les appelons « touareg », ils se nomment eux-mêmes Kel Tamasheq : ceux qui parlent la langue Tamasheq.

Alors, quelle école pour les nomades ?

Premières perspectives :

- Une école qui se rapproche des plus petits et des mamans, en signifiant que les apprentissages instrumentaux de la langue française se jouent essentiellement au moment de l'école maternelle.
- Une école qui maintienne un contact a minima avec les adolescents en bâtissant sa pédagogie du lire-écrire-compter sur des activités incontournables de la vie quotidienne qui fassent faire un sens évident aux jeunes.
- Une école de l'accueil de la différence en actes, qui revisite ses règles implicites pour les rendre lisibles et accessibles voire pour les transformer.
- Une école qui reconnaît, valorise et s'appuie sur les compétences acquises d'un enfant même si elles ne sont pas issues du champ scolaire à proprement parler.
- Une école non pas de la rétention et du rapport de force mais du don et donc de la valorisation et de la multiplication du savoir les uns par les autres.

Christian Garrel, le 17 mai 09